



Jeunesse et Musique
Blonay - Saint-Légier

FICHE D'INSCRIPTION

**Merci de nous retourner ce document dans les meilleurs délais,
dûment rempli, daté et signé**

Inscription (année scolaire)		Cours	
		Professeur	
Nom et prénom de l'élève			
Né(e) le			
Nom et prénom des parents			
Adresse			
NP / Localité			
Téléphone			
N° de portable			
E-mail			

Le lieu du cours ainsi que l'horaire vous seront communiqués ultérieurement par le professeur.

L'inscription de l'élève est considérée comme définitive pour une période correspondant au semestre entier. Les parents s'engagent à payer l'écolage pour la période complète même si l'élève arrête ses leçons de manière temporaire ou définitive avant la fin de la période (y compris en cas de maladie et d'accident). L'inscription est reconduite tacitement au début de chaque semestre pour une période correspondant de septembre à janvier et de février à juin. Les démissions sont à confirmer par écrit, à l'adresse ci-dessous, avant le 31 décembre pour le 1^{er} semestre et avant le 30 juin pour le 2^{ème} semestre. Les écolages sont facturés semestriellement. (règlement : www.jeunesseetmusique.ch/new/reglement.html.)

Lu et approuvé le	
-------------------	--

Signature des parents de l'élève	
----------------------------------	--

A renvoyer à : Jeunesse & Musique p.a. Commune de Blonay, route du Village 45,
Case postale 12, 1807 Blonay – Tél. 021/926.82.10 – Fax 021/926.82.19 - e-mail : ilise@blonay.ch